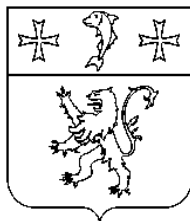


Ville de Meyzieu



Poste numéro 4118-04_PT

Commune de la métropole de Lyon
32 863 habitants – 15 kilomètres est de Lyon,
ville desservie par le tramway T3 et reliée à Lyon par une piste cyclable

recrute

Brigadier chef principal de police municipale ***pour sa brigade de surveillance et d'intervention de soirée (BSI)***

Le service se compose d'un responsable, d'une brigade de jour, d'une BSI, soit au total 20 postes de policiers municipaux mais également de 3 agents de surveillance de la voie publique, d'une secrétaire et des surveillants sécurité école (adjoints techniques contractuels chargés de veiller et d'assurer la sécurité des enfants sur les passages protégés aux entrées et sorties d'école).

Il dispose de différents types de véhicules (voitures, motos de 650 Cm³, scooter de 125 Cm³, VTT), de radios reliées à la police nationale, d'armes de catégorie B (Pistolet de 9mm , Pistolet à Impulsions Électriques X2, lanceurs de Balles de défense tactiques et aérosols de gaz incapacitant +100ml), d'armes de catégorie D (bâtons télescopiques et aérosol de gaz incapacitant -100ml), et d'un auxiliaire canin.

Placé sous la responsabilité du chef de la police municipale les missions sont d'assurer, sous l'autorité du maire et du directeur de la tranquillité publique, la salubrité, le bon ordre et la sécurité des personnes et des biens.

Les missions sont les suivantes :

- Encadrer une brigade de 5 agents sur le terrain, gestion des interventions et prise de décision,
- Etre force de proposition,
- Missions principales et prioritaires : sécurité de la ville et interventions,
- Missions secondaires : toutes les autres missions, selon les besoins du service, relevant du métier de policier municipal.

Planning horaire :

- 15h45-24 heures, roulement sur deux semaines,
- semaine 1 : mardi au vendredi (repos : samedi, dimanche, lundi),
- semaine 2 : mardi au samedi (repos : le dimanche, le lundi et un autre jour de la semaine par roulement),
- possibilités de service le dimanche en heures supplémentaires du 1er avril au 30 septembre et interventions occasionnelles lors de manifestations, jours de scrutin, ...

Le planning est modifiable en fonction des nécessités de service.

Régime indemnitaire

- prime de police : 20 % du traitement indiciaire et de la NBI,
- IAT : coefficient 6 puis coefficient 8 après une période d'examen, d'une durée minimum d'un an, sur la manière de servir,
- prime de fonction : 460 euros bruts par an,
- prime de résultat : maximum 205 euros bruts par an,
- NBI de 15 points,
- 13^e mois.

Heures de dimanche et jours fériés : ces heures sont rémunérées.

Profil

- Etre titulaire du grade de brigadier chef principal de police municipale,
- Aptitude au management,
- Expérience souhaitée de l'armement de catégorie B (formation préalable validée) , la qualification de moniteur en maniement des armes serait appréciée,
- Connaissance parfaite des compétences du policier municipal, définies par les pouvoirs de police du maire, le Code pénal et le Code de la route,
- Savoir rédiger des rapports circonstanciés (bonne maîtrise de l'orthographe , de la grammaire ainsi qu'une maîtrise de l'outil informatique Logiciel LOGITUD),
- Faire preuve de rigueur, d'écoute et de fermeté à la fois, toujours dans le respect des personnes,
- Discrétion professionnelle et sens du service public,
- Aptitude au travail en équipe,
- Titulaire du permis B, permis A souhaité.

Adresser dans les meilleurs délais lettre + C.V. en notant obligatoirement la référence interne de l'offre, soit 4118-04_PT , à :

Monsieur le Président -Hôtel de Ville- Place de l'Europe -
CS 30401MEYZIEU CEDEX - (tél. : 04.72.45.16.16)

Transmettre votre candidature par courrier électronique sous format pdf uniquement sur la plate forme de recrutement en vous connectant sur le lien suivant : <http://candidatures.meyzieu.fr>

- Information importante sur le lien <http://candidatures.meyzieu.fr> pour candidater :**
- **soyez vigilant sur les tirets à utiliser par rapport à la référence de l'offre (le premier est le tiret du 6 et le deuxième est le tiret du 8), à défaut votre candidature ne pourra être enregistrée**
 - **ne transmettre votre candidature que sous format pdf pour les mêmes raisons**